

Calendrier de collecte et Consignes de tri



Triez vos déchets

Plus de détails sur l'application **MONTRI**

Tous les EMBALLAGES en métal

Tous les papiers

EMBALLAGES en carton

Les briques alimentaires

Bouteilles, flacons, bidons et autres EMBALLAGES en plastique

Triez le textile

Déposez vos dons de textile dans un point d'apport portant le logo de la filière. Pour trouver le point d'apport le plus proche de chez vous, rendez-vous sur : [HTTPS://REFASHION.FR/CITOYEN](https://REFASHION.FR/CITOYEN).

Que deviennent vos dons ?

Selon leur état, les textiles seront soit recyclés en chiffon soit valorisés en isolation.



Vous pouvez déposer :

Vos vêtements et votre linge de maison propres et secs y compris abîmés ou troués dans un sac fermé (30L).



Vos chaussures liées par paire et dans un sac fermé (30L)



Ne déposez pas d'articles humides ou souillés.

Triez le verre



Compostez



Déposez en déchèterie

Petits et grands électroménagers	Déchets dangereux	Piles et batteries	Mobiliers	Grands cartons	Gravats	Déchets verts	Cartouches d'encre	Verre
Huiles de friture	Huiles de vidange	Batteries	Bois	Ampoules et néons	Radiographies	Métaux	Encombrants	Articles de Bricolage et Jardin, Jeux et Jouets

Contactez-nous

Par mail : pgd@convergence-garonne.fr
 Par téléphone : 05 56 76 38 00
 Sur rdv : <https://rdv.convergence-garonne.fr/>
 Retrouvez toute l'information déchets sur l'application **MONTRI**

DISPONIBLE SUR Google Play

Télécharger dans l'App Store

COLLECTE DES DÉCHETS RECYCLABLES

Arbanats/Pujols		Barsac		Budos/Guillos		Cérons		Illats	
JAN.	mercredi 3, 17 et 31	JAN.	jeudi 11 et 25	JAN.	jeudi 4 et 18	JAN.	vendredi 12 et 26	JAN.	mardi 2, 16 et 30
FEV.	mercredi 14 et 28	FEV.	jeudi 8 et 22	FEV.	jeudi 1, 15 et 29	FEV.	vendredi 9 et 23	FEV.	mardi 13 et 27
MARS	mercredi 13 et 27	MARS	jeudi 7 et 21	MARS	jeudi 14 et 28	MARS	vendredi 8 et 22	MARS	mardi 12 et 26
AVR.	mercredi 10 et 24	AVR.	jeudi 4 et 18	AVR.	jeudi 11 et 25	AVR.	vendredi 5 et 19	AVR.	mardi 9 et 23
MAI	mercredi 8 et 22	MAI	jeudi 2, 16 et 30	MAI	jeudi 9 et 23	MAI	vendredi 3, 17 et 31	MAI	mardi 7 et 21
JUIN	mercredi 5 et 19	JUIN	jeudi 13 et 27	JUIN	jeudi 6 et 20	JUIN	vendredi 14 et 28	JUIN	mardi 4 et 18
JUIL.	mercredi 3, 17 et 31	JUIL.	jeudi 11 et 25	JUIL.	jeudi 4 et 18	JUIL.	vendredi 12 et 26	JUIL.	mardi 2, 16 et 30
AOÛT	mercredi 14 et 28	AOÛT	jeudi 8 et 22	AOÛT	jeudi 1, 15 et 29	AOÛT	vendredi 9 et 23	AOÛT	mardi 13 et 27
SEPT.	mercredi 11 et 25	SEPT.	jeudi 5 et 19	SEPT.	jeudi 12 et 26	SEPT.	vendredi 6 et 20	SEPT.	mardi 10 et 24
OCT.	mercredi 9 et 23	OCT.	jeudi 3, 17 et 31	OCT.	jeudi 10 et 24	OCT.	vendredi 4 et 18	OCT.	mardi 8 et 22
NOV.	mercredi 6 et 20	NOV.	jeudi 14 et 28	NOV.	jeudi 7 et 21	NOV.	vendredi 1, 15 et 29	NOV.	mardi 5 et 19
DEC.	mercredi 4 et 18	DEC.	jeudi 12 et 26	DEC.	jeudi 5 et 19	DEC.	vendredi 13 et 27	DEC.	mardi 3, 17 et 31

Landiras		Podensac		Portets		Preignac		St-Michel/Virelade	
JAN.	mardi 9 et 23	JAN.	lundi 15 et 29	JAN.	mercredi 10 et 24	JAN.	vendredi 5 et 19	JAN.	lundi 8 et 22
FEV.	mardi 6 et 20	FEV.	lundi 12 et 26	FEV.	mercredi 7 et 21	FEV.	vendredi 2 et 16	FEV.	lundi 5 et 19
MARS	mardi 5 et 19	MARS	lundi 11 et 25	MARS	mercredi 6 et 20	MARS	vendredi 1, 15 et 29	MARS	lundi 4 et 18
AVR.	mardi 2, 16 et 30	AVR.	lundi 8 et 22	AVR.	mercredi 3 et 17	AVR.	vendredi 12 et 26	AVR.	lundi 1, 15 et 29
MAI	mardi 14 et 28	MAI	lundi 6 et 20	MAI	mercredi 15 et 29	MAI	vendredi 10 et 24	MAI	lundi 13 et 27
JUIN	mardi 11 et 25	JUIN	lundi 3 et 17	JUIN	mercredi 12 et 26	JUIN	vendredi 7 et 21	JUIN	lundi 10 et 24
JUIL.	mardi 9 et 23	JUIL.	lundi 1, 15 et 29	JUIL.	mercredi 10 et 24	JUIL.	vendredi 5 et 19	JUIL.	lundi 8 et 22
AOÛT	mardi 6 et 20	AOÛT	lundi 12 et 26	AOÛT	mercredi 7 et 21	AOÛT	vendredi 2, 16 et 30	AOÛT	lundi 5 et 19
SEPT.	mardi 3 et 17	SEPT.	lundi 9 et 23	SEPT.	mercredi 4 et 18	SEPT.	vendredi 13 et 27	SEPT.	lundi 2, 16 et 30
OCT.	mardi 1, 15 et 29	OCT.	lundi 7 et 21	OCT.	mercredi 2, 16 et 30	OCT.	vendredi 11 et 25	OCT.	lundi 14 et 28
NOV.	mardi 12 et 26	NOV.	lundi 4 et 18	NOV.	mercredi 13 et 27	NOV.	vendredi 8 et 22	NOV.	lundi 11 et 25
DEC.	mardi 10 et 24	DEC.	lundi 2, 16 et 30	DEC.	mercredi 11	DEC.	vendredi 6 et 20	DEC.	lundi 9 et 23

JOURS DE COLLECTE ORDURES MÉNAGÈRES

LUNDI

Preignac, Budos,
Guillos, Pujols

JEUDI

Barsac, Illats, Saint-
Michel-de-Rieufret

MARDI

Podensac, Cérons

VENDREDI

Virelade, Arbanats,
Portets

MERCREDI

Landiras

JOURS DE RATTRAPAGE

OM = ordures ménagères

CS = collecte sélective

LUNDI 1ER JANVIER FÉRIÉ

PREIGNAC, BUDOS, GUILLOS, PUJOL: Mercredi 3 janvier (OM)
PODENSAC: Mardi 2 janvier (CS)

MERCREDI 1ER MAI FÉRIÉ

PORTETS: Jeudi 2 et Vendredi 3 mai (CS)
LANDIRAS: Jeudi 2 mai (OM)

MERCREDI 25 DÉCEMBRE FÉRIÉ

PORTETS: Jeudi 26 et Vendredi 27 décembre (CS)
LANDIRAS: Jeudi 26 décembre (OM)

Collectes
maintenues
les autres
jours fériés

COLLECTE DES SAPINS EN POINT DE REGROUPEMENT

En janvier, la collecte des encombrants est remplacée par la collecte des sapins.

Le jeudi 11 janvier : Barsac, Cérons, Illats, Preignac, Pujols-sur-Ciron et Saint-Michel-de-Rieufret.

Le jeudi 25 janvier : Budos, Guillos, Landiras, Podensac, Portets et Virelade.

Se rapprocher de sa mairie pour connaître le lieu de regroupement.

Les sapins sont à déposer sans décoration, sans neige artificielle, ni sac à sapin.

COLLECTE DES ENCOMBRANTS ET DU MOBILIER

Le **deuxième jeudi du mois** à Barsac, Cérons, Illats, Preignac, Pujols-sur-Ciron et Saint-Michel-de-Rieufret pour les encombrants.

Le **quatrième jeudi du mois** à Arbanats, Budos, Guillos, Landiras, Podensac, Portets et Virelade pour les encombrants et mobilier de toutes les communes du territoire.

Inscrivez-vous via **l'application Montri** ou au 0800 132 232 la semaine qui précède la collecte.

Déchets acceptés:

- Le mobilier d'ameublement
- Appareils sanitaires **non électriques** : radiateurs non électriques, lavabos, baignoires, bacs à douche, bidets, ...
- Objets divers : vélos, poussettes, landaus, tables à repasser, jouets, articles de cuisine, articles de sport, ...

ATTENTION: L'électroménager n'est pas accepté.